

ANNEXE III

Référentiel de formation du certificat de capacité d'orthoptiste

La formation conduisant au certificat de capacité d'orthoptiste a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences, décrites dans le présent document ainsi que dans l'annexe 3, nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des unités d'enseignement (UE). Ces documents sont mis à la disposition des étudiants. Chaque UE donne lieu à une valorisation en crédits européens.

Les volumes horaires affectés à chaque UE sont des valeurs indicatives à mettre en lien avec les crédits ECTS afférents, notamment en ce qui concerne la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés. La mise en œuvre de ce référentiel de formation peut nécessiter des adaptations qui tiennent compte de l'organisation pédagogique de chaque site ainsi que de la progressivité dans l'intégration des savoirs par les étudiants ; ces adaptations ne doivent toutefois pas conduire à modifier l'équilibre de la répartition des crédits ECTS par unité d'enseignement.

Chaque semestre validé donne lieu à l'attribution de 30 crédits ECTS.

Ventilation du volume horaire de la formation :

SEMESTRES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	TOTAL
Cours magistraux (CM)	325	210	150	100	86	62	933
Travaux dirigés (TD)	175	235	175	178	155	117	1035
Total CM + TD	500	445	325	278	241	179	1968
Stages	35	105	280	280	350	350	1400
Total CM + TD + Stages	535	550	605	558	591	529	3368
Travail personnel de l'étudiant	420	335	150	205	130	210	1450
Total CM+TD+TPE+Stages	955	785	755	763	721	739	4718
ECTS	30	30	30	30	30	30	180

ANNEXE III

Liste des UE du référentiel de formation du certificat de capacité d'orthoptiste

- UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie
- UE2 Optique géométrique, optique physiologique
- UE3 Réfraction
- UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle
- UE5 Acuités visuelles et leurs anomalies
- UE6 Anglais
- UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision
- UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire
- UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire
- UE10 Explorations fonctionnelles
- UE11 Bilan orthoptique
- UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession
- UE13 Hygiène et gestion des risques
- UE14 Pathologies sensorimotrices
- UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices
- UE16 Pathologies générales
- UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales
- UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie
- UE19 Pharmacologie et thérapeutique
- UE20 Contactologie
- UE21 Epidémiologie, santé publique
- UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques
- UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques
- UE24 Phénomène de privation visuelle et Amblyopie fonctionnelle
- UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle
- UE26 Basse vision
- UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision
- UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique
- UE29 Vision et troubles d'apprentissages
- UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge
- UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle
- UE32 Ophtalmologie pédiatrie, communication, éducation thérapeutique
- UE33 Imagerie et technologies de la communication
- UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion
- UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques
- UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales
- UE37 Diagnostic et projet de soins
- UE38 Travail de fin d'études
- UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs
- UE40 Accompagnement des futurs professionnels
- UE41 Geste et soin d'urgence
- UE Libre : informatique
- UE Libre : stage

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 1 : Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 22	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Dr Soler Intervenants : Pr Courtade (histo-embryo) 10 h mutualisées + 4h spécifiques Dr Basset-Léobon Pr Calvas 8h mutualisées		
Pré-requis Acquis de l'enseignement de terminale section scientifique		
Objectifs Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme S'approprier les connaissances de base en biologie moléculaire et cellulaire Acquérir des notions d'anatomie générale Connaître l'anatomie générale du système visuel		
Eléments de contenu Biologie moléculaire 3h <ul style="list-style-type: none">• Biomolécules, notions de bioénergétique, notions de base du métabolisme et génome Biologie cellulaire 4h <ul style="list-style-type: none">• La cellule et les tissus et organisation des appareils et systèmes• Généralités sur la cellule – Membrane plasmique et transport trans-membranaire – Système endomembranaire et trafic intracellulaire – Cytosquelette – Mitochondries et peroxysomes – Structure et organisation fonctionnelle du noyau cellulaire – Matrice extracellulaire• Vie cellulaire : division – prolifération – différenciation – apoptose Notions de génétique 8h (4h mutualisé+ 4h spécifique) <ul style="list-style-type: none">• Chromosomes et caryotype• Bases de l'hérédité Histologie générale et embryologie 3h <ul style="list-style-type: none">• Les tissus fondamentaux, épithéliums et tissus conjonctifs, les tissus nerveux, les tissus musculaires.• Histologie et embryologie des structures oculo-orbitaires		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Chaque système sera étudié avec son développement, sa maturation et son vieillissement Souligner l'approche intégrée des différents systèmes</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances</p>
<p>Intervenants : Universitaires des disciplines concernées</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 2 : OPTIQUE GEOMETRIQUE ; OPTIQUE PHYSIOLOGIQUE		
Semestre : S1		Compétence :1
CM : 24h	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Dr Franceries Intervenants : M. Franceries 12h et M. Masquère 12h		
Pré-requis		
Acquis de l'enseignement de terminale section scientifique concernant l'optique enseignée en physique		
Objectifs		
Décrire les lois de l'optique géométrique et de la propagation de la lumière dans les différents systèmes optiques (stigmatisme, réflexion , réfraction par dioptrés, lentilles ou prismes)		
Eléments de contenu		
Lois de l'optique et optique géométrique		
<ul style="list-style-type: none">▪ Principe de Huygens-Fresnel et de Fermat▪ Propagation rectiligne de la lumière▪ Relation de Descartes (réfraction, réflexion) et théorème de Malus		
Image d'un point dans un système optique		
<ul style="list-style-type: none">▪ Stigmatisme rigoureux et approché▪ Objets et images réels et virtuels		
Réflexion, miroirs plans et sphériques		
<ul style="list-style-type: none">▪ Image d'un objet plan▪ Association de 2 miroirs plans▪ Stigmatisme rigoureux et approché de 2 miroirs plan		
Réfraction		
<ul style="list-style-type: none">▪ Dioptré plan et lame à face parallèles▪ Dioptrés sphériques▪ Systèmes centrés▪ Lentilles minces▪ Prismes		
Radiométrie		
<ul style="list-style-type: none">▪ Grandeurs spectrales▪ Sources lumineuses▪ Flux, intensité, luminance, éclairément▪ Sensibilité spectrale à l'œil		
Aberration		
<ul style="list-style-type: none">▪ Définition et classification et notion d'aberration géométrique▪ Interférences, polarisation▪ Limites de résolution		
Optique physiologique		
<ul style="list-style-type: none">▪ Récepteurs rétiniens et phototransduction▪ Accommodation et convergence. Synergie accommodation convergence▪ Punctum proximum et punctum remotum		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement de cette UE est essentiellement théorique, les travaux pratiques et le travail en groupe donneront une première approche de la mesure de la réfraction que l'étudiant réalisera en clinique et lors des stages de l'UE3</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite Questions rédactionnelles, QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances</p>
<p>Intervenants : Universitaires des disciplines concernées</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 3 : REFRACTION		
Semestre : S1	Compétence :1	
CM : 18	TD : 5h / étudiant	TP :
Cette UE est complétée par un stage.		
ECTS : 4		
Responsable UE : Dr Suarez Intervenants : Dr Suarez 4h O. Norbert 14h + 5h TD par étudiant en deux groupes		
Pré-requis		
UE1, UE2		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les défauts optiques et leur mode de correction. - Apprendre les techniques de réfraction chez l'adulte et chez l'enfant. - Decrire les amétropies, les appareils et les méthodes de mesure objective. - Connaître les collyres utilisés pour la réfraction et leur mode d'action 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Base de tout examen ophtalmologique et orthoptique doit débiter par une mesure de la réfraction et en maîtriser la technique. - Utilisation des auto-réfractomètres et en comprendre le fonctionnement et l'utilité. - Pratique d'une skiascopie - Apprendre la correction de la myopie, et l'hypermétropie, de l'astigmatisme chez l'enfant et chez l'adulte. - Maîtriser les divers modes de correction des amétropies et l'anisométrie (verres correcteurs, lentilles de contact) - Connaître les principes de la chirurgie réfractive 		
Appareils de mesure		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Kératomètre ▪ Skiascope ▪ Réfractomètre automatique et réfracteur 		
Recommandations pédagogiques : Faire le lien entre les troubles réfractifs et certaines pathologies (cornée, cristallin, strabismes...)	Modalités d'évaluation Epreuve écrite Questions rédactionnelles et QROC Critères d'évaluation Connaissance du matériel et des méthodes.	
Intervenants : Universitaires des disciplines concernées, ophtalmologistes, orthoptistes, ingénieurs de l'optique.		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 4		
PHYSIOLOGIE DU SYSTEME VISUEL, PHYSIOLOGIE NEURO-SENSORIELLE		
Semestre : S1		Compétence :1
CM : 32	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Mr Trotter		
Intervenants : Mr Trotter 14h		
Mme Ducret 8 h		
Mr GARDY : 10h		
Pré-requis		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">▪ Explorer toutes les structures participant à l'élaboration de la fonction visuelle , à partir de l'œil, les voies visuelles, les structures sous-corticales et corticales et expliciter l'importance de leurs liaisons dans le développement visuel et sensori-moteur.▪ Relever le rôle d'autres systèmes dans le développement de la fonction visuelle tels que les voies et centres vestibulaires....▪ Montrer l'importance des interactions de ces systèmes dans la mise en place et le développement de la fonction visuelle.▪ Etudier le développement de la fonction visuelle.▪ Acquérir les notions de régulation de l'équilibre et son contrôle multisensoriel.		
Éléments de contenu		
<p>Le trajet d'une stimulation visuelle sera exploré depuis le point de départ, la rétine jusqu'à son intégration au niveau cortical à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rôles du cristallin dans le processus d'accommodation- Rôle de la motricité intrinsèque, action du muscle ciliaire dans le processus d'accommodation- Maturation maculaire et réponses cellulaires ON-OFF- Les différentes réponses cellulaires X et Y dont les fonctions se différencient dans les systèmes parvocellulaire et magnocellulaire.- Le système géniculo-strié, le chiasma, les voies rétro-chiasmatiques, leur organisation, base de la vision binoculaire- Les centres visuels corticaux, le corps genouillé latéral, le cortex visuel avec les aires de réception et d'intégration impliquées dans le processus visuel- L'architecture du cortex, les différentes couches réceptrices, l'organisation en colonnes de dominance et d'orientation- Le système mésencéphalique ou sous-cortical dans son ensemble, voies et centres, colliculus, pré-tectum, tractus optique accessoire, pulvinar en rapport avec la mise en place et le développement de la fonction visuelle. Le rôle de chacun dans l'établissement du processus visuel.- Le développement visuel et les anomalies congénitales de l'appareil oculo-neuro-sensoriel- La maturation anatomique, rétine, voies optiques, centres corticaux, centres sous-corticaux- La maturation physiologique, la notion de période critique et de période sensible et la plasticité- Le développement fonctionnel comprenant le développement neuromoteur, le développement de la fonction visuelle avec les premiers réflexes et leurs modifications, l'acuité visuelle, l'accommodation, la vision stéréoscopique, la vision du contraste, la vision des couleurs, le développement du champ visuel, la statique oculaire, la motilité et l'établissement de la vision binoculaire.		

ANNEXE III

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation Epreuve écrite Questions rédactionnelles et QROC Critères d'évaluation Justesse dans la compréhension des mécanismes physiologiques
Intervenants : universitaires des disciplines concernées-ophtalmologistes et orthoptistes	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 5 : ACUITES VISUELLES ET LEURS ANOMALIES		
Semestre : 1		Compétence :1
CM : 20	TD : 5h / étudiant	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Dr Labro Intervenants : Dr Labro 5h A. Alby 12h + 4h TD par étudiant en 2 groupes (8h au total)		
Pré-requis		
UE2, UE3, UE4		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaitre les bases physiologiques de la vision monoculaire et savoir définir les différents types physiologiques d'acuités visuelles (et leur intérêt) ▪ Connaitre les éléments physiologiques qui influencent le degré d'acuité visuelle ▪ Savoir reconnaître et mesurer une amétropie ▪ Avoir des notions permettant de reconnaître certaines pathologies ophtalmologiques avec déficit visuel 		
Éléments de contenu		
<p>Rappel de la vision monoculaire</p> <p>-Définition des différents types physiologiques d'acuités visuelles : minimum séparable, visible, acuité angulaire, morphoscopique</p> <p>-Physiologie de l'acuité visuelle et ses variations en fonction de l'éclairage, de la luminance, des conditions d'examen, du contraste, de l'âge, du diamètre pupillaire, des couleurs. Influence des amétropies.</p> <p>-L'acuité visuelle en vision rapprochée</p> <p>La mesure de l'acuité visuelle de loin et de près chez l'enfant et l'adulte</p> <p>Les différents types de tests et leurs échelles (décimales, logarithmiques, à contraste variable)</p> <p>Conditions de présentation (distance, optotypes présentés groupés ou isolés) :</p> <p>- A l'âge préverbal : nystagmus optocinétique, potentiels évoqués visuels, regard préférentiel</p> <p>- A l'âge verbal : tests géométriques, tests directionnels, tests images, tests lettres ou chiffres</p> <p>Pathologies ophtalmologiques avec déficit visuel : examen en ophtalmologie</p> <p>Acuités visuelles et explorations des anomalies dans l'examen de préconsultation</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Pour une meilleure appropriation des éléments cliniques, l'étudiant doit comprendre l'importance des données anatomiques et physiologiques.</p> <p>Il doit intégrer une réflexion sur le choix des actions à mener.</p> <p>Les concepts et connaissances seront repris tout au long du cursus postérieur à cet enseignement, notamment lors des stages.</p> <p>L'enseignement donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui l'orientent lors de ses propres observations et interrogations.</p> <p>Faire le lien avec l'UE 9</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Utilisation des concepts et des connaissances. Exactitude des connaissances</p>	
Intervenants : universitaires des disciplines concernées – ophtalmologistes – orthoptistes		

ANNEXE III

--

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 6 : LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)		
Semestres : 1 à 6		Compétence : 10
CM : 0 heure	TD : 60 heures par étudiant sur l'ensemble de la formation, soit 10h par semestre (en 2 groupes)	TP : 60 heures
ECTS : 6 (sur l'ensemble de la formation soit 1 ECTS par semestre) Me Baduel		
Pré-requis		
Acquisitions de l'enseignement de terminale		
Objectifs :		
Lire et étudier des articles professionnels en anglais Rédiger en anglais l'abstract de son travail de fin d'études Communiquer en anglais pour conduire une relation avec la personne soignée		
Eléments de contenu :		
Vocabulaire professionnel et grammaire Communication orale dans le domaine de la santé et des soins Lecture et traduction d'articles professionnels et de fiches techniques ou procédures		
Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation :	
Cette UE vise à donner les bases d'un vocabulaire professionnel en anglais pour lire et communiquer dans le domaine de la santé et des soins.	Epreuve orale et écrite dans le cadre du contrôle continu : /20 <ul style="list-style-type: none">- Participation active ;- Epreuve écrite sur vocabulaire et grammaire de langue anglaise ;- Traduction écrite et/ou orale d'un article professionnel ou d'une procédure ;- Présentation en anglais d'un article professionnel ;- Abstract en anglais de son travail de fin d'études.	
	Critères d'évaluation :	
	Justesse du vocabulaire et de l'expression à l'écrit Justesse de l'expression orale	
Intervenants : Universitaire de la discipline		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 7 : NEUROANATOMIE, ANATOMIE ET HISTOLOGIE DE L'APPAREIL OCULO-MOTEUR ET DE LA VISION		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 814h	TD :	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : Dr De Bonnezeze Intervenants : Dr De Bonnezeze 6h ; Dr Biotti 8h		
Pré-requis UE 1, UE 2		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">▪ Expliquer une vision de l'organisation générale des appareils et systèmes qui entrent en jeu dans la fonction visuelle ainsi que leur mise en place progressive.▪ Décrire les différentes structures de l'appareil sensori-moteur et du système visuel, leur anatomie et physiologie ainsi que leur développement.▪ Définir les niveaux d'organisation tant de l'appareil sensori-moteur que visuel et leurs inter-relations.▪ Déduire les effets néfastes de tout dérèglement dans l'établissement ou le développement de ces fonctions▪ Identifier les signes cliniques, les risques, les possibilités de traitements.		
Eléments de contenu <u>Anatomie tête et cou</u> Anatomie, les muscles, trajet, innervation, actions et champs d'action, mouvements oculaires normaux et lois de la motricité <i>Anatomie de la tête et du cou</i> <i>Anatomie du globe oculaire</i> <i>Anatomie orbitaire</i> <i>Anatomie des voies visuelles</i> <i>Anatomie des muscles et nerfs oculo-moteurs</i> Anatomie de l'appareil orbitaire avec son intégration au niveau de la face <u>Neuroanatomie</u> <i>Cerveau</i> <i>Tronc cérébral et cervelet</i> <i>Moelle épinière</i> <i>Les grandes voies</i>		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement devra établir les liens entre les bases physiologiques ou normalité et les pathologies étudiées dans le cadre de l'UE 8.</p> <p>Les techniques d'examen pour les différents cas seront abordées ou étudiées.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QCM, QROC, Question rédactionnelle</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances appliquées à des situations concrètes. Connaissance et choix des tests d'évaluation</p>
<p>Intervenants : universitaires des disciplines concernées – Ophtalmologistes – Orthoptistes</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 8 : PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL OCULO MOTEUR ET DE LA VISION BINOCULAIRE		
Semestre :1		Compétence :1
CM : 20	TD : 3 h / étudiant	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : V Ducret Intervenants : B Gambino 10 h + 3h TD par étudiant (en 3 groupes) V Ducret 10h		
Pré-requis :		
UE 1, UE 2		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪Connaître les appareils et systèmes qui entrent en jeu dans la physiologie de l'oculo motricité et de la vision binoculaire ainsi que leur développement. ▪Définir les interactions avec le développement de la fonction visuelle. ▪Déduire les effets néfastes de tout dérèglement dans l'établissement ou le développement de ces fonctions 		
Eléments de contenu		
<p>Physiologie de la musculature extrinsèque Les muscles, et leurs actions horizontales, verticales et torsionnelles Physiologie de la musculature extrinsèque et son rôle dans le processus visuel et l'établissement de la synergie accommodation-convergence Etude des mouvements oculaires normaux, motricité conjuguée (saccades, poursuite, vergence...), nystagmus optocinétique Méthodes d'exploration de la motricité et techniques d'examen.</p> <p>Physiologie de la vision binoculaire Définition, conditions nécessaires à son établissement. Notion d'horoptère Organisation des projections visuelles. Organisation et représentation de l'espace autour du point de référence maculaire ou rétinotopie au niveau des centres corticaux et sous-corticaux. Organisation corticale colonnaire et inter actions binoculaires. Données essentielles pour l'établissement d'une vision binoculaire normale : correspondances rétino-corticales normales (ou CRN) amenant un accord moteur et sensoriel permettant une vision simple dans toutes les directions de l'espace. <i>Caractéristiques du champ visuel.</i> Méthodes et tests d'exploration de la vision binoculaire (coordinométrie).</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement devra permettre d'établir les liens avec les pathologies de la vision binoculaire étudiées dans le cadre des UE suivantes.</p> <p>Les techniques d'examen sont étudiées dans leur mécanisme et expliquées dans des situations concrètes.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite Questions rédactionnelles et QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances Connaissances et choix des tests d'évaluation.</p>	

ANNEXE III

Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 9 : PHYSIOPATHOLOGIE DE L'OCULO-MOTRICITE ET DE LA VISION BINOCULAIRE		
Semestre : 4 2		Compétence : 1
CM : 28	TD : 17h/ étudiant	TP :
ECTS : 4		
Responsable UE : Mme Jeanrot Intervenants : S. Labrador 8h + 8h TD par étudiant (classe entière) Mme Rumebe 12h + 3h TD par étudiant (en 3 groupes) B. Gambino 8h + 6h TD par étudiant (en 3 groupes)		
Pré-requis : UE1, UE2		
Objectifs •Comprendre les anomalies et les conséquences dues à une déviation des axes visuels. •Comprendre la physiopathologie d'une déviation de type paralytique et de type strabique et connaître les différentes pathologies qui s'y rattachent.		
Eléments de contenu Définition des phénomènes liés à une désorganisation de l'espace par déviation des axes visuels : confusion, diplopie, neutralisation... Etude des modifications des références spatiales dans la période de plasticité corticale chez l'enfant, la correspondance rétino-corticale anormale CRA, la correspondance rétino-corticale harmonieuse CRAH. Notions d'angle objectif et d'angle subjectif Etude de la physiopathologie d'une déviation de type paralytique : la composante motrice répond aux lois régissant la motilité oculaire lois de Hering et Sherrington, la composante sensorielle se traduit par confusion et diplopie conforme à la règle. Etude de la physiopathologie d'une déviation de type strabique : la composante motrice est variable et ne répond plus aux lois qui régissent la motilité oculaire. La composante sensorielle est complexe. Diplopie et confusion sont remplacées par 2 mécanismes pathologiques : suppression et correspondance rétino- corticale anormale (CRA). Etude des déséquilibres de l'oculomotricité : anomalies de la motricité conjuguée, du nystagmus optocinétique. Classification des déséquilibres oculomoteurs en fonction de l'importance de l'atteinte de la vision binoculaire : les phories, déviation latente avec restitution (CRN), les paralysies avec maintien des références spatiales (CRN) et les tropies ou strabismes avec une déviation constante et perte des correspondances rétino-corticales normales. Les méthodes d'examen sont abordées dans chaque cas.		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Dans chaque pathologie, l'étiologie, les mécanismes, la symptomatologie, les impacts, les complications et éventuellement les interférences, sont explicités.</p> <p>Les enseignants inciteront les étudiants à faire les liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite Questions rédactionnelles et QROC</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Exactitude des connaissances</p>
<p>Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 10 : EXPLORATIONS FONCTIONNELLES		
Semestre : 2	Compétence : 2	
CM : 15	TD : 10h / étudiant	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Dr Soler Intervenants : Anne Alby 15h P. Meyer (BC, VC) 5h par étudiant en 3 groupes C Gomane (CV) 5h par étudiant en 4 groupes		
Pré-requis :		
UE 2, UE 4, UE 5		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> ▪Connaitre, décrire et réaliser les diverses techniques d'examen ▪Décrire le résultat normal et les anomalies observées. 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> -Champ visuel automatisé et manuel : <ul style="list-style-type: none"> - Différentes techniques cinétiques et statiques (confrontation, campimétrie, périmétrie, Goldmann, champ visuel automatisé, bleu-jaune, FDT, FCF) - Conditions d'examen, facteurs entrant en jeu pour réalisation du champ visuel, caractéristiques du stimulus, notions de seuil et sensibilité - Exploration du sens chromatique par différentes techniques : - Etude de la sensibilité aux contrastes de luminance de l'adaptation à l'obscurité et de l'éblouissement, à l'aide de divers appareillages et échelles : + CV humphrey 		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement fait en TD s'appuiera sur des cas cliniques rencontrés lors des stages et permettra à l'étudiant d'apprécier la qualité et la fiabilité de l'examen.	Modalités d'évaluation Epreuve : écrite QROC et pratique en contrôle continu Critères d'évaluation : L'étudiant doit savoir utiliser les tests adéquats et comprendre leurs objectifs	
Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : PRATIQUE ORTHOPTIQUE

UE 11 : Bilan orthoptique		
Semestre : 2		Compétence : 1, 2
CM : 12	TD : 5 par étudiant	TP : 50
ECTS : 5		
Responsable UE : V Ducret Intervenants : V Ducret 12h + 5h TD par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis		
UE 2, UE 3, UE 4, UE 5		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">•Appréhender la réalisation d'un bilan orthoptique•Comprendre les objectifs d'un bilan•Connaître et maîtriser le matériel et les méthodes d'examen utilisés•Faire le lien entre le bilan orthoptique et les données réfractives		
Éléments de contenu		
Interrogatoire et anamnèse : analyser la demande en prenant en compte les données du dossier médical.... Observation du patient		
Étude de l'axe moteur : <ul style="list-style-type: none">- champ d'action et motilité, motricité conjuguée, orientation du regard, étude et mesure de la déviation des axes oculaires, oeil directeur...		
Étude de l'axe sensoriel : <ul style="list-style-type: none">- acuité visuelle, étude objective de la fixation, capacités fusionnelles et accommodatives, correspondance rétino-corticale, vision stéréoscopique, troubles neurosensoriels- En cas de nécessité le bilan orthoptique peut-être complété par des examens complémentaires (champ visuel, vision des couleurs, sensibilité aux contrastes de luminance, les ...)		
Étude de l'axe fonctionnel : mise en jeu des capacités sensorielles et motrices dans l'activité. <ul style="list-style-type: none">- Rôle de la vision dans la pondération sensorielle, l'attention, la perception et la cognition : communication, saisie de l'information, réalisation de tâches.- Notions concernant le rôle de la vision dans les activités de lecture et d'écriture...		
Définitions de la fonction visuelle et de la vision fonctionnelle.		
Applications cliniques : <ul style="list-style-type: none">- Examen et mesure d'une insuffisance de convergence, d'une déviation latente et patente, d'un déséquilibre binoculaire, d'une déviation de type paralytique, d'un nystagmus.- Maîtrise des tests sensoriels et moteurs, analyse et interprétations des données recueillies dans les domaines sensoriel, moteur, fonctionnel.- Élaboration, argumentation et formalisation du diagnostic orthoptique, du projet de soins et transmission à l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur et au patient.		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement permet à l'étudiant de comprendre les objectifs du bilan, de l'organiser afin d'évaluer les dysfonctionnements de la vision.</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Ils permettent de choisir et d'utiliser les tests pertinents en rapport avec le cas étudié : organiser, planifier, ordonner les tests adéquats et analyser les activités en tâches pertinentes, faire le lien avec la plainte du patient.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite : capacité à utiliser les tests, à décrire leur fonctionnement et le but recherché. Rédaction d'un compte-rendu. QROC et QR</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances.</p>
<p>Intervenants : Orthoptistes</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT

UE 12 : Déontologie et éthique : Historique de la profession.		
Semestre : S2		Compétence : 7, 8
CM : 9	TD :	TP :
ECTS : 1		
Responsable UE : cours mutualisés		
Intervenants : M Telmon 9h		
Pré-requis : Aucun		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'histoire de l'orthoptie, de l'ophtalmologie, de l'optique. • Comprendre l'organisation de la formation initiale de l'orthoptie • Connaître le champ d'intervention de l'orthoptiste par rapport à celui des autres professionnels de santé • Définir les concepts de déontologie, législation, éthique. 		
Éléments de contenu		
<p>1 – La démarche scientifique, épistémologique, histoire des sciences de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les métiers de la santé : histoire, champ d'intervention des différents professionnels de santé. • Notions d'histoire dans le domaine de la vision et les grands noms ayant participé à son évolution. <p>2 – Concepts et notions de déontologie, législation et éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la réglementation. • Exercice professionnel et responsabilité. • Droits de l'homme, droits des patients. • Confidentialité, secret professionnel. • Concepts en philosophie et éthique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité, identité sociale et reconnaissance... ➤ éthique, morale, déontologie, responsabilité, dilemme, conflit, consensus ➤ respect, intégrité, engagement, parole donnée, impuissance ➤ normes, valeurs 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement vise à permettre à l'étudiant de distinguer ce qui relève de la législation, de la déontologie et l'éthique.</p> <p>L'étudiant doit être en mesure de s'interroger sur son système de valeurs et être apte à comprendre celui des autres.</p> <p>L'ensemble de ces concepts est mobilisé tout au long de la formation.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances. Justesse dans l'utilisation des concepts. Pertinence du questionnement.</p>	
<p>Intervenants : universitaires des disciplines concernées pour l'enseignement théorique et concepts, orthoptistes formateurs</p>		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 13 : Hygiène et gestion des risques		
Semestre : 1		Compétences : 2, 9
CM :	TD : 2h30 / étudiant	TP :
ECTS : 1		
Responsable UE : cours mutualisés Hygiène PPR TD Mme V. Hacquin 2h30 par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> •Acquérir les bases d'hygiène afin de prévenir les affections liées aux soins. •Comprendre la démarche qualité et la gestion des risques. •Savoir réagir aux dysfonctionnements et hiérarchiser les priorités. 		
Eléments de contenu		
<p>Elément de prévention et d'hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des locaux, hygiène des mains, tenue professionnelle, nettoyage, désinfection...</p> <p>Infections nosocomiales, épidémies infectieuses, effets iatrogènes. Prévention, transmission.</p> <p>Circuits des déchets.</p> <p>Prévention et conduite à tenir en cas d'accidents exposant au sang.</p> <p>Méthodes d'analyse des risques et dangers.</p> <p>Sécurité de la personne.</p> <p>Gestion des événements indésirables.</p> <p>Mesures de prévention et actions correctrices.</p> <p>Traçabilité.</p> <p>Importance de l'hygiène et risques spécifiques dans la dissémination des infections oculaires</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement doit permettre de comprendre les risques encourus par les patients en cas de non-respect des règles d'hygiène.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite : QCM et contrôle continu</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Justesse de la terminologie.</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Pertinence de l'argumentation.</p>	
Intervenants : professionnels des disciplines concernées		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 14 : PATHOLOGIES OPHTALMOLOGIQUES		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 25	TD :	TP :
ECTS 2		
Responsable UE : Dr Soler Intervenants : Dr Soler 15h Dr Labro 10h		
Pré-requis		
UE 5, UE 6, UE 7		
Objectifs		
Connaissance des différents PATHOLOGIES OPHTALMOLOGIQUES, les signes cliniques, l'étiologie, l'évolution et les moyens de traitements.		
Eléments de contenu		
<u>Pathologies ophtalmologiques :</u> Les Céphalées Pathologies du segment antérieur : -conjonctivite, cornée, paupière -crystallin, Cataractes de l'enfant et de l'adulte - Glaucomes : chronique, par fermeture aiguë de l'angle, secondaire de l'enfant et de l'adulte. - Uvéites Pathologies du segment postérieur : - Rétine, Décollement, rétinopathies, dégénérescence maculaire, DMLA, vitré, choroïde... Traumatismes oculaires : ulcères cornéens, brûlures, plaie du globe, contusions Exophtalmie Neuroophtalmologie : altérations du nerf optique : neuropathie optique chronique brutale, occlusions vasculaires, néo vascularisation choroïdienne, neuropathie optique aiguë, uvéite postérieure		
Recommandations pédagogiques : Faire le lien entre les connaissances en matière de pathologie et la pratique clinique orthoptique.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite : QROC Critères d'évaluation Exactitudes des connaissances pour toutes ces pathologies.	
Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, orthoptistes		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 15 : PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES SENSORIMOTRICES		
Semestre : 3		Compétences : 3, 6
CM :39	TD : 10/ étudiant	TP :
ECTS : 6		
Responsable UE : V Ducret Intervenants : G Murillo : CM 25h + 5h TD par étudiant en 2 groupes V Ducret CM 10h + 5h TD par étudiant en 2 groupes Dr Pechmeja 4h		
Pré-requis		
UE 5, UE7, UE 11		
Objectifs		
Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptique. Informer le patient et/ou l'entourage, le prescripteur de la prise en charge.		
Eléments de contenu		
BILAN - Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique. - Projet de soins : proposition du mode de correction optique, compensation prismatique, rééducation.		
REEDUCATION - Organisation du traitement des dysfonctionnements engendrés par ces pathologies : insuffisance de convergence, déséquilibre binoculaire, hétérophorie, strabisme et les différents syndromes, nystagmus et paralysies oculomotrices... - Connaissance des différentes techniques, matériels et méthodes à appliquer lors de la rééducation orthoptique, leur pertinence et les mécanismes visuels mis en jeu. - Organisation et planification des différents exercices choisis tant sur le plan moteur que sensoriel. - Croisement des données sensorimotrices et fonctionnelles, en rapport avec la plainte. - Cette rééducation porte sur les axes, moteur, sensoriel et fonctionnel de la vision. - Cette rééducation orthoptique peut être associée à une compensation : <ul style="list-style-type: none"> - optique : correction optique et/ou prismatique. - ergonomique - traitement chirurgical La pratique, les avantages et inconvénients de chaque traitement orthoptique sont étudiés et explicités au patient et/ou à son entourage.		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement permet à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans la prise en charge de ces dysfonctionnements sensorimoteurs Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. Les TD pourront inclure des TICE pour la prise en charge chirurgicale de ces	Modalités d'évaluation Epreuve écrite : QROC, QR, rédaction d'un compte rendu Critères d'évaluation : Cohérence dans la pose du diagnostic orthoptique et pertinence dans le choix du projet de rééducation / réadaptation thérapeutique. Clarté dans	

ANNEXE III

pathologies.	l'argumentation de ce choix. Exactitude des connaissances.
Intervenants : Orthoptistes	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 16 : Pathologies générales		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 20	TD :	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : Dr Soler Intervenants : Dr V. Sentis 20h		
Pré-requis		
Objectifs		
<p>Connaître les différentes pathologies ophtalmologiques hors pathologies neuro-ophtalmologiques traitées en S4.</p> <p>Pouvoir juger de leur gravité et éventuellement de l'urgence d'une intervention ophtalmologique.</p> <p>Connaître les différentes pathologies générales ayant des manifestations ophtalmologiques chez l'adulte et chez l'enfant, leur évolution en fonction du contexte général et les explorations fonctionnelles s'y rapportant.</p>		
Eléments de contenu		
<p><u>Pathologies générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Œil, rhumatismes et collagénoses- Maladies infectieuses : rubéole, toxoplasmose, Zona Herpès, Tuberculose, MST- Maladies endocrines : diabète, hyperthyroïdie- Hypertension artérielle, céphalées- Intoxications exogènes et iatrogènes- SEP		
		Modalités d'évaluation Epreuve écrite, QROC et QCM
		Critères d'évaluation Exactitude des connaissances
Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, médecins		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 17 : EXPLORATIONS FONCTIONNELLES DES PATHOLOGIES OPHTALMOLOGIQUES ET GENERALES		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 8	TD : 9h / étudiant	TP :
ECTS : 4		
Responsable UE : Dr Soler Intervenants : A Renouvin 2h + V. Sentis 2h S LABRADOR 4h C. Gomane (ERG) 3h par étudiants en 7 groupes - C Triozon 6h par étudiants en 4 groupes		
Pré-requis		
UE 16		
Objectifs		
Décrire les appareils et maîtriser leur utilisation Expliquer les différents paramètres et leur signification Décrire la topographie cornéenne normale et pathologique Décrire l'angiographie rétinienne, à l'exception de l'injection normale et pathologique Décrire la biométrie oculaire préopératoire normale et pathologique Réaliser des explorations fonctionnelles liées aux lentilles de contact		
Éléments de contenu		
Auto-réfracto-kératométrie Electrophysiologie oculaire : ERG et ERG Multifocal, PEV flash, damiers. Pachymétrie sans contact Tonométrie sans contact : Tomographie par cohérence optique (OCT) : segment antérieur Topographie cornéenne / aberrométrie / Comptage endothélial Tomographie par cohérence optique (OCT) : nerf optique, rétine, segment antérieur Echographie Angiographie rétinienne à l'exception de l'injection qui doit être effectuée par un professionnel de santé habilité Biométrie oculaire préopératoire <i>Rétinographie non mydriatique,</i> <i>Rétinographie mydriatique</i>		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement fait en TD s'appuiera sur des cas cliniques rencontrés lors des stages et permettra à l'étudiant d'apprécier la qualité et la fiabilité de l'examen.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QROC et orale : exposés de cas cliniques, manipulation des appareils en contrôle continu Critères d'évaluation	
Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, ophtalmologistes, médecins, orthoptistes		

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT

ANNEXE III

UE 18 : PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE, NEUROPHYSIOLOGIE		
Semestre :-S1		Compétence : 6
CM : 24+18	TD : 0	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : <u>cours mutualisés</u> : N Jeanrot Intervenants : Dr Chaix 24h Mme Augry 18h		
Pré-requis		
UE 1, UE 4		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le développement psychologique normal et pathologique de l'enfant, l'adulte et la personne âgée avec différentes possibilités de mesure. - Aborder le relationnel avec le patient et son entourage pour une prise en charge adaptée et maximale. 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie de l'enfant, de l'adulte, de la personne âgée et de la personne en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> o Développement perceptivo-moteur o Fonctions cognitives et intellectuelles o Vie affective, personnalité et évolution o Les différentes étapes, les différentes théories (Wallon, Piaget Gibson, Spitz...) o Psychologie de l'adolescent, de l'adulte, de la personne âgée o Psychométrie, les différents tests et leur interprétation o Relations soignants/soignés - Approche de la psychiatrie chez l'enfant et l'adulte <ul style="list-style-type: none"> o Névroses, psychoses o Approche des théories psychanalytiques - Neurophysiologie, Psychopathologie <ul style="list-style-type: none"> o L'enfant inadapté, o l'enfant handicapé par déficience motrice, sensorielle et/ou cognitive o Développement et plasticité, bases anatomiques et physiologiques o Bases génétiques du développement de l'enfant o Périodes critiques et sensibles du développement de l'enfant 		
Recommandations pédagogiques : Enseignement de base pour une prise en charge globale du patient, et notamment du sujet en situation de handicap	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QROC Critères d'évaluation Observation de la prise en charge du patient. Adaptation de la prise en charge à la situation du patient	
Intervenants : Hospitaliers et /ou universitaires des disciplines concernées, psychologue, neuropsychologue		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 19 : PHARMACOLOGIE et THERAPEUTIQUE		
Semestre : S6		Compétence : 3
CM : 11	TD : 0	TP :
ECTS : 1		
Responsable UE : Cours mutualisés Intervenants : Les 1ère année l'on fait en 2015/2016 mutualisé en 2018/2019 pour les 3ème années cela avait été décidé l'année dernière		
Pré-requis UE1, UE2		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments- Connaître les risques médicamenteux		
Eléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Les grandes classes médicamenteuses- Les formes galéniques et les voies d'administration- Les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments- Le circuit du médicament, la pharmacovigilance et les effets iatrogènes- Généralités sur la prescription médicamenteuse et les interactions		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement met l'accent sur les risques et les dangers des médicaments, la responsabilité de l'orthoptiste dans l'administration des topiques oculaires, les règles de suivi de la prescription.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QROC	Critères d'évaluation Compréhension de la prescription des collyres et médicaments à visée oculaire Prise en charge et surveillance du patient après prescription médicamenteuse ophtalmologique.
Intervenants : Universitaires de la discipline concernée, pharmaciens, ophtalmologistes, médecins		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 20 : Contactologie		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 15	TD : 10 / étudiant	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : Dr Safa el Hout Intervenants : Dr Safa El Hout 9h C Triozon 6h A Alby 20 TD		
Pré-requis		
UE 2, UE 3, UE 5, UE 12		
Objectifs		
Connaitre la réfraction des différentes amétropies. Connaitre toutes les techniques concernant la réfraction subjective et objective. Connaitre la correction des différentes amétropies en contactologie. Différencier et pratiquer les différents cas d'adaptation en lentilles souples ou rigides. Connaître les types d'entretien des lentilles de contact Savoir informer les patients sur l'adaptation, l'importance des règles d'hygiène		
Éléments de contenu		
Généralités sur l'adaptation des lentilles et leurs limites Pratique des examens de pré-adaptation : l'interrogatoire, la réfraction, la kératométrie, la topographie, l'examen à la lampe à fente-biomicroscopie. Connaissance des matériaux utilisés et des différentes lentilles. Maîtrise de la correction des diverses amétropies et troubles accommodatifs. Mise en place de lentilles dans certaines pathologies (kératocône...) Pratique des adaptations techniques dans des cas de figures différents : chez l'enfant, chez l'adulte Différents types d'adaptation : port permanent, port ponctuel. La lentille thérapeutique, les lentilles de couleur. Conseils de pose, dépose et manipulations. Conseils d'hygiène et les solutions d'entretien. Ethique et réglementation : aspects spécifiques		
Recommandations pédagogiques : Les enseignements dirigés s'appuient sur des cas cliniques concernant l'enfant et l'adulte. Ils favorisent l'habileté de la manipulation du matériel.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QROC ou QR Critères d'évaluation Connaissance des différents types de lentilles et compréhension de leur utilisation et adaptation, en fonction du sujet, de l'âge, de la réfraction, de la pathologie.	
Intervenants : Ophtalmologistes, Orthoptistes		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT

UE 21 : EPIDEMIOLOGIE, SANTE PUBLIQUE		
Semestre : S3 2		Compétence : 10
CM : 30-24	TD : 30	TP : 40
ECTS :		
Responsable UE : cours mutualisés Dr Gardette Intervenants : Dr Gardette 24h (au total mutualisés) Pr Grand, Pr Molinier, Dr Bongard, Dr Gallini		
Pré-requis		
UE 12		
Objectifs		
Acquérir les bases en santé publique et en épidémiologie Connaître et utiliser des outils statistiques		
Eléments de contenu		
Santé publique et épidémiologie Organisation générale du système de santé, l'offre de soins, comparaisons internationales des systèmes de santé. Protection sociale. Economie de la santé Etudes épidémiologiques. Indicateurs de morbidité et indicateurs démographiques		
Recommandations pédagogiques : Les aspects pratiques seront privilégiés.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QR, QROC QCM ou QDC Critères d'évaluation Exactitude des connaissances	
Intervenants : Universitaires des disciplines concernées, professionnels des spécialités concernées		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE LIBRE INFORMATIQUE		
Semestre : 2		Compétences
CM :	TD : 20 h/ étudiant	TP :
ECTS : 2 Informatique M. Jayr 40 h TD		
Pré-requis		
Objectifs Permettre un renforcement dans des disciplines Coopération interprofessionnelle		
Eléments de contenu Informatique C2i		
Recommandations pédagogiques : Cette UE permet à l'étudiant d'élaborer une réflexion sur son expérience clinique. La mise en place d'un accompagnement lui permet de suivre la progression de son travail.	Modalités d'évaluation : C2i niveau 1 Critères d'évaluation : questions QCM via la plateforme nationale de certification	
Intervenants : Ophtalmologistes, orthoptistes, autres professionnels concernés		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 22 : Pathologies neuro-ophtalmologiques		
Semestre : 4		Compétence : 1
CM : 31	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : cours mutualisés : Dr Soler		
Intervenants : Dr Nasr (Dr Benaiteau et Dr Golion) 16 h mutualisées + spécifiques Dr Labro 15h		
Pré-requis		
UE 7, UE 8, UE 9		
Objectifs		
Connaître les principales pathologies en neuro-ophtalmologies Identifier à partir d'un diagnostic orthoptique les examens complémentaires contributifs.		
Eléments de contenu		
<p>Pathologies neuro ophtalmologiques et examen ophtalmologique</p> <p>Rappels anatomiques</p> <p>Motricité : déficit central/ périphérique</p> <p>Système nerveux périphérique, myopathie, myasténie</p> <p>Sd cérébelleux, Sd parkinsonien</p> <p>Pathologie vasculaire, céphalées</p> <p>SEP</p> <p>Les neuropathies optiques inflammatoires, ischémiques, dégénérative...</p> <p>Les atteintes pupillaires.</p> <p>Diplopie d'atteinte myogène</p> <p>Pathologies générales ayant des conséquences neuro ophtalmologiques : maladies systémiques, AVC, parkinson, Alzheimer, épilepsie, hypertension intracrânienne,...</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'abord de l'examen sera fait pour toutes ces pathologies ainsi que les possibilités de traitement. Ceci sera repris dans la pratique orthoptique, avec les examens complémentaires à proposer.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC, QCM</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Connaissance des pathologies neuro-ophtalmologiques.</p>	
<p>Intervenants : Ophtalmologistes ou autres spécialistes concernés</p>		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 23 : PRISE EN CHARGE ORTHOPTIQUE DES PATHOLOGIES NEURO-OPHTALMOLOGIQUES		
Semestre : 4		Compétences : 2,3, 6,8
CM : 26	TD : 3h	TP : 50
ECTS : 7		
Responsable UE : Dr Maillard Intervenants : Dr Maillard 8h S Labrador 12 h Monique Faux 6 h Gomane 3h par étudiant en 7 groupe a mettre en 2019/2020 car les 1^{ère} année l'on déjà fait cette année		
Pré-requis UE 4, UE 5, UE 10, UE 11, UE 15		
Objectifs Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptique. Informers le patient et/ou l'entourage, l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur.		
Eléments de contenu Les paralysies oculomotrices : neurogènes, myogènes, traumatiques Les paralysies supra-nucléaires et de fonction. Le nystagmus congénital. Le nystagmus associé à un strabisme. Le nystagmus acquis de l'adulte. Les pathologies des voies optiques : atteintes du champ visuel. BILAN <ul style="list-style-type: none">○ Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique.○ Identification des signes cliniques et des dysfonctionnements secondaires à ces pathologies.○ Diagnostic orthoptique différentiel : examens complémentaires contributifs et projet de soins. EXAMENS COMPLEMENTAIRES <ul style="list-style-type: none">○ Applications spécifiques des tests nécessaires à ces pathologies. REEDUCATION <ul style="list-style-type: none">○ Choix des paramètres et techniques orthoptiques adaptés à la prise en charge des dysfonctionnements visuels engendrés.○ Construction et conduite d'un programme de rééducation en fonction des signes cliniques et des plaintes du patient, en relation avec l'ophtalmologiste et les autres intervenants de l'équipe pluri professionnelle○ Information du patient et/ou de son entourage sur ses dysfonctionnements, ses incapacités et ses déficits, sur les possibilités thérapeutiques (rééducation, réadaptation ou compensation) et leurs limites.○ Adaptation au degré de compréhension du patient et/ou de son entourage et prise en compte des niveaux de réceptivité, d'adhésion et de motivation.○ Communication verbale et non verbale avec le patient en tenant compte des altérations possibles dans la relation.○ Prise en compte de la comorbidité.○ Cette rééducation orthoptique peut être accompagnée du développement de compensations sensorielles et/ou cognitives. COOPERATION TRANSPROFESSIONNELLE		

ANNEXE III

- Communication avec l'équipe pluri professionnelle.
- Rédaction et transmission de compte rendu

Recommandations pédagogiques :

Cette UE doit permettre à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans la prise en charge de ces dysfonctionnements.

Elle doit être menée en lien direct avec les stages, notamment lors des TD qui pourront s'appuyer sur les études de cas cliniques présentés par les étudiants.

Modalités d'évaluation

Epreuve écrite QROC

Critères d'évaluation

Pertinence des informations prises en compte, des actions proposées, du suivi des examens complémentaires, de la relation spécifique mise en place avec le patient.

Clarté et précision des comptes rendus (terminologie et expression).

Intervenants : orthoptistes et autres professionnels concernés.

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 24 : LE PHENOMENE DE PRIVATION VISUELLE ET L'AMBLYOPIE FONCTIONNELLE		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 10	TD :	TP : 30
ECTS : 3		
Responsable UE : N Jeanrot 2 h Intervenants : Mme Faux 8 h		
Pré-requis		
UE 3, UE 4, UE 5, UE 11		
Objectifs		
<p>Définir et différencier les amblyopies : fonctionnelle, organique, mixte. Connaître les étiologies de l'amblyopie fonctionnelle et leur classification. Connaître les différents types de traitement. Connaître le phénomène de privation visuelle.</p>		
Eléments de contenu		
<p>Phénomène de privation visuelle. Etude de l'étiologie des amblyopies. Etudes expérimentales concernant l'amblyopie. Méthodes spécifiques pour la mesure de l'acuité visuelle Différentes formes d'amblyopie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Amblyopie organique : congénitale ou acquise ○ Amblyopie fonctionnelle : par privation, strabique, nystagmique, défaut de réfraction Ces différentes formes peuvent être combinées Détermination de la part organique et de la part fonctionnelle dans les amblyopies mixtes, réévaluation de la nature de l'amblyopie en cas d'échec du traitement même partiel, Critères de prise en charge : profondeur de l'amblyopie, type d'amblyopie, âge du patient... Les différents types de traitement <i>Cas particuliers : fixation excentrique, syndrome de Beauvieu, œil lourd myopique, syndrome du monophthalme</i></p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et permettent de faire le lien entre les connaissances en matière de pathologie et la pratique clinique orthoptique.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances</p>	
Intervenants : Ophtalmologistes		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 25 : PRISE EN CHARGE DE L'AMBLYOPIE FONCTIONNELLE		
Semestre : 3		Compétences : 2, 3, 4, 6
CM : 20	TD : 9 h / étudiant	TP : 40
ECTS : 6		
Responsable UE : N Jeanrot Intervenants : Mme Faux 8 h O Norbert 9h + 9h TD par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis UE 3, UE 4, UE 5, UE 8, UE 9, UE 10, UE 11, UE 15		
Objectifs Connaître et maîtriser les examens et tests nécessaires pour situer le patient par rapport à la nature de l'amblyopie. Connaître les explorations fonctionnelles complétant le bilan orthoptique. Etablir un diagnostic orthoptique et un plan de soins, le transmettre à l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur et au patient. Savoir appliquer les méthodes de rééducation orthoptique selon l'âge et la nature de l'amblyopie. Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan Informé et impliquer le patient et/ou l'entourage tout au long de la prise en charge. Savoir rediriger le patient vers l'ophtalmologiste en cas de résultat insuffisant.		
Éléments de contenu BILAN <ul style="list-style-type: none">○ Applications spécifiques et approfondissement des acquis précédents concernant le bilan orthoptique.○ Application des tests spécifiques à l'amblyopie Mesure précise de l'acuité visuelle en fonction des aptitudes et de l'âge du patient.○ Vérification de la fixation, de la réfraction, de la correction optique. Réfraction objective et subjective Réfraction objective <ul style="list-style-type: none">▪ Cycloplégie▪ Réfractomètre▪ Skiascopie (principe, méthodes, changement d'axe)▪ Particularité de la réfraction du nourrisson et de l'enfant Réfraction subjective <ul style="list-style-type: none">▪ Méthode du brouillard▪ Cylindre croisé de Jackson▪ Test duochrome▪ Egalisation et équilibre bi oculaire et binoculaire <ul style="list-style-type: none">○ Examens complémentaires contributifs selon la prescription de l'ophtalmologiste.○ Diagnostic orthoptique, projet de soins et objectifs.○ Explication au patient et / ou à l'entourage des retentissements de cette pathologie, des contraintes et limites de la rééducation.○ Compte rendu à l'ophtalmologiste et/ou au prescripteur et/ou au patient. REEDUCATION <ul style="list-style-type: none">○ Importance du consentement et de la motivation du patient et/ou de l'entourage en particulier rôle des parents.○ Adaptation de la rééducation selon les caractéristiques de la pathologie, les aptitudes, l'âge du patient et l'étape du traitement.		

ANNEXE III

- Inclusion des axes sensoriel, moteur et fonctionnel de la vision dans la rééducation.
- Maîtrise des techniques orthoptiques à utiliser : occlusion totale, partielle, intermittente, pénalisation optique, par filtre, médicamenteuse...
- Bilans orthoptiques intermédiaires nécessaires à l'évaluation de l'efficacité de la rééducation orthoptique.
- Suivi et consolidation du traitement orthoptique.
- Pertinence de la poursuite de la prise en charge orthoptique, nécessité de renvoi vers un ophtalmologiste.

Recommandations pédagogiques :

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

Les TD et les stages permettent à l'étudiant de croiser des données recueillies, de hiérarchiser les prises en charge et de développer l'esprit de synthèse.

Modalités d'évaluation

Epreuve écrite

QROC, QCM

Critères d'évaluation

Raisonnement logique et argumentation adaptée.

Intervenants : Orthoptistes

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 26 : BASSE VISION		
Semestre : 3		Compétences : 1,8
CM : 60 19	TD : 9h / étudiant	TP : 60
ECTS : 6		
Responsable UE : Dr Dassié Ajdid Intervenants : Dr Julie Dassié Ajdid 9h V Porras 12H + 5h TD par étudiant en 2 gps IJA 4h TD par étudiant en 4 groupes		
Pré-requis		
UE 1, UE 3, UE 4, UE 5, UE 16, UE 18		
Objectifs		
<p>Définir le handicap visuel et la vision fonctionnelle.</p> <p>Connaître les pathologies engendrant une malvoyance à tous les âges de la vie, leurs retentissements fonctionnels et les stratégies de compensation.</p> <p>Connaître les mécanismes du traitement de l'information visuelle et ceux de la compensation.</p> <p>Connaître les rôles de la vision et leurs interactions dans la réalisation d'une activité.</p> <p>Connaître les différents intervenants et structures de prise en charge.</p>		
Éléments de contenu		
<p>Définitions, concepts, historique : malvoyance, basse vision, déficience visuelle, cécité ;</p> <p>Population concernée, épidémiologie ;</p> <p>Retentissements fonctionnels et cognitifs liés au mode d'apparition et au suivi ophtalmologique des pathologies engendrant la malvoyance à tous les âges de la vie ;</p> <p>Processus de compensation : stratégies et mécanismes adaptatifs ;</p> <p>Psychologie du patient déficient visuel, annonce du handicap, rôle de l'entourage ;</p> <p>Analyse des tâches ;</p> <p>Pondérations sensorielles ;</p> <p>Equilibre et mouvement : interactions entre la vision, la fonction audiovestibulaire, la somesthésie et la cognition ;</p> <p>Stratégies spécifiques de lecture et d'écriture, mécanismes d'apprentissage et de mémorisation ;</p> <p>Bases de l'ergonomie environnementale adaptée au handicap visuel ;</p> <p>Les différents intervenants, les structures de prise en charge (définitions et rôles), accueil, parcours et accompagnement du patient.</p>		
Recommandations pédagogiques : Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage. La mise en situation sous lunettes de simulation et analyses d'expériences cliniques sont souhaitables.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QROC, QR Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.	
Intervenants : Universitaires des disciplines concernées, orthoptistes		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 27 : BILAN ET PRISE EN CHARGE DE LA BASSE VISION		
Semestre : 4		Compétences : 2, 3, 4, 6, 8
CM : 10	TD : 60- 15 / étudiant	TP :
ECTS : 7		
Responsable UE : Dr Dassié Ajdid Intervenants : Aude Regus 10h + 7h30 TD par étudiant en 2 groupes B Beaumont 7h30 TD par étudiant en 2 groupes C Chavanon 3h TD par étudiant en 2 groupes Intervenants association 3h en classe entière		
Pré-requis UE 10, UE 11, UE17, UE 26		
Objectifs Identifier les différents modes de prise en charge suivant l'âge et les aptitudes du patient. BILAN Savoir conduire un entretien semi dirigé en vu d'objectiver les besoins spécifiques du patient. Connaître et pratiquer les méthodes d'examen orthoptiques et les explorations fonctionnelles permettant de mettre en exergue les capacités fonctionnelles. Savoir mettre en adéquation les capacités fonctionnelles disponibles et les attentes du patient. REEDUCATION Déterminer l'intérêt d'une prise en charge réadaptative, en établir les modalités, le programme et son articulation pluri disciplinaire Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Adapter les méthodes de rééducation et/ou réadaptation et les modes d'apprentissages. Maitriser les évaluations régulatrices.		
Eléments de contenu BILAN Anamnèse et entretien semi dirigé Efficience visuelle lors de la réalisation des tâches. Approche multisensorielle et cognitive. Relevé des stratégies spontanées et évaluation de leur coût en énergie (fatigabilité, capacités attentionnelles et mnésiques) Etude de l'axe moteur et de la coordination oculomaneuelle. Acuité visuelle et correction optique (vision de loin, vision intermédiaire, vision de près), sensibilité aux contrastes de luminance, champ visuel et tout examen complémentaire contributif. Recherche de la localisation de la sensibilité rétinienne optimale en vue de la mise en place des stratégies oculomotrices adaptées. Evaluation du besoin de grossissement, essais d'aides optiques et non optiques nécessaires à chaque activité. Spécificités du bilan à tous les âges de la vie Explications au patient et à son l'entourage, des résultats du bilan et des retentissements fonctionnels des déficits.		

ANNEXE III

<p>Objectifs, contraintes et limites de la prise en charge. Diagnostic orthoptique, projet de soins. Compte rendu et transmission interprofessionnelle.</p> <p>REEDUCATION - READAPTATION</p> <p>Prise en compte de l'environnement de vie du patient, de ses facteurs personnels, de sa compliance. Apprentissage implicite et explicite. Analyse et hiérarchisation des tâches en vue d'entreprendre ou de reprendre une activité. Outils et techniques pour la rééducation et la réadaptation Logiciels de rééducation basse vision Développement et systématisation des stratégies de compensation. Gestion de la progression des différentes étapes de rééducation et réadaptation, gestion des incidents. Choix et entraînement à l'utilisation des aides optiques et non optiques. Transfert des acquis dans la vie quotidienne du patient. Spécificités de l'éducation, la rééducation et la réadaptation à tous les âges de la vie Opportunité et réalisation d'évaluations régulatrices, Bilan final. Arrêt, suspension, suivi de la prise en charge. Communication, transmission et comptes rendus aux différents professionnels de santé Les différentes interventions médicales et paramédicales lors d'une prise en charge, en utilisant une terminologie adaptée.</p>	
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement permet à l'étudiant de gérer les interactions pluri sensorielles, cognitives et gestuelles et d'adapter la prise en charge en fonction du patient, de ses demandes et de la grande variabilité des conséquences fonctionnelles pour une même pathologie. Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et favorisent chez l'étudiant l'acquisition d'un sens critique, l'appréhension de son positionnement professionnel, ainsi que sa capacité à coopérer avec les autres professionnelles.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QR</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Pertinence des informations prises en compte, des actions proposées, examens et prise en charge.</p> <p>Clarté et précision des comptes rendus (terminologie et expression).</p> <p>Aptitude à établir un lien entre tâche réalisée et objectif final</p>
<p>Intervenants : orthoptistes</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 28 : METHODOLOGIE, DOCUMENTATION ET BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE		
Semestre : 3		Compétence : 10
CM : 9	TD :	TP :
ECTS : 1		
Responsable UE : Cours mutualisé psychomot Intervenants : JM Albaret : 9h		
Pré-requis Acquis des techniques opératoires enseignées en C2i		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Savoir faire une recherche bibliographique et savoir la présenter.- Apprendre à lire et à analyser un article scientifique		
Eléments du contenu Maîtrise d'un logiciel de références bibliographiques. Exploitation des données bibliographiques. <ul style="list-style-type: none">- Connaissance des règles de présentation d'un article scientifique- Règles de rédaction des références bibliographiques.		
Recommandations pédagogiques : Travail en groupe	Modalités d'évaluation : Contrôle continu ; Présentation d'une fiche méthodologique Critères d'évaluation : qualité de l'analyse et de la présentation	
Intervenants : Professionnels de la documentation		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 29 Vision et troubles d'apprentissages		
Semestre : 5	Compétences : 1, 2, 3, 8	
CM : 16	TD : 5 / étudiant	TP :
ECTS : 5		
Responsable UE : V Ducret Intervenants : Dr Chaix 8 h JM Albaret 4h V Ducret 4h + 5h TD par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis UE 8, UE 9, UE 14, UE 15, UE 27		
Objectifs Connaître les définitions des différents troubles des apprentissages. Identifier et maîtriser les relations entre la fonction visuelle, ses anomalies et les troubles d'apprentissage. Connaître tous les intervenants impliqués dans ce domaine et les parcours de soins. Connaître et appliquer le bilan orthoptique fonctionnel spécifique et la prise en charge rééducative et /ou réadaptative.		
Eléments de contenu CONNAISSANCES GENERALES Définitions des praxies, d'un trouble spécifique et non spécifique des apprentissages (les différents courants de pensée), des troubles spécifiques du langage oral et du langage écrit, des troubles d'acquisition de la coordination, de la dyscalculie et des troubles du raisonnement logico-mathématique, des déficits attentionnels avec/ou sans hyperactivité (TDAH), des dyspraxies (visuospatiale et visuomotrice). Notions de base sur le rôle des différents intervenants et les résultats de leurs examens impactant le bilan et la prise en charge orthoptique. La filière de soins spécifiques aux troubles des apprentissages. Les institutions, les centres qui diagnostiquent les troubles d'apprentissage. Les partenaires impliqués : professionnels de santé, enseignants et autres professionnels appartenant à l'éducation nationale (équipes éducatives) BILAN Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les axes moteur, sensoriel et fonctionnel. Diagnostic orthoptique prenant en compte la spécificité de ces troubles et handicaps. Prise en compte pour l'élaboration du projet de soins de l'articulation pluri disciplinaire spécifique à chaque patient. Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels. REEDUCATION Prise en compte de l'environnement de vie du patient, de ses facteurs personnels, de sa compliance. Adaptation de la rééducation selon les caractéristiques du dysfonctionnement, les aptitudes, l'âge du patient et l'étape du traitement. Gestion de la progression des différentes étapes de rééducation et/ou réadaptation, gestion des incidents. Rééducation et/ou réadaptation en fonction du diagnostic orthoptique, en concertation avec les autres intervenants.		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement permet à l'étudiant de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et d'être en mesure de les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas vues en TD.</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.</p> <p>Les notions développées en UE 26 et 27 doivent être appliquées à ces patients.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QR, QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude de la terminologie et des connaissances. Capacité à faire le lien entre les dysfonctionnements visuels et les troubles des apprentissages.</p>
<p>Intervenants : universitaires et professionnels des disciplines concernées.</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 30 : TROUBLES NEUROVISUELS, VISION ET EQUILIBRE : BILAN ET PRISE EN CHARGE		
Semestre : 5		Compétences : 1, 2, 3, 8
CM : 18	TD : 10 / étudiant	TP :
ECTS : 6		
Responsable UE : V Ducret Intervenants : Dr Mahieu 17h V Ducret 3h + 5h TD par étudiant en 2 groupes Posture : Dr Gasq 3h mutualisées V Serin 4h + 5h TD par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis UE 8, UE 9, UE14, UE 22, UE 23, UE 27		
Objectifs TROUBLES NEUROVISUELS Maîtriser les relations entre la fonction visuelle et les troubles neurovisuels identifiés. Aborder des notions fondamentales dans le domaine des fonctions cognitives et des gnoses. Connaître et appliquer les méthodes d'examen et de rééducation et/ou réadaptation orthoptiques afin de mettre en évidence les dysfonctionnements liés aux troubles neurovisuels et développer les capacités visuelles fonctionnelles disponibles. Identifier à partir du diagnostic orthoptique les examens complémentaires contributifs. VISION ET EQUILIBRE Etudier le poids de l'entrée visuelle versus les autres entrées sensorielles : connaître les différents modes de prise en charge afin d'améliorer son impact. Savoir mettre en exergue la complémentarité des résultats recueillis par l'orthoptiste et les différents professionnels impliqués.		
Eléments de contenu TROUBLES NEUROVISUELS Connaissance des pathologies entraînant les troubles neurovisuels (étiologie et évolutivité), du traitement des informations visuelles, des spécialisations hémisphériques et de la neuroplasticité. Approche des fonctions cognitives. Définitions des troubles neurovisuels: les agnosies, la cécité corticale, le syndrome de Balint, les troubles perceptifs et/ou perceptivo moteur, les troubles de la stratégie du regard, l'héminégligence, les troubles visuo spatiaux... Etude des dysfonctionnements visuels dans une dyspraxie visuospatiale. BILAN Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les trois axes. Diagnostic orthoptique et élaboration du projet de soins. Le projet de soin doit tenir compte de la spécificité de ces troubles et des handicaps associés. Prise en compte de l'articulation pluridisciplinaire spécifique à chaque patient. Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels. REEDUCATION Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan. Adaptation de la rééducation sensorimotrice.		

ANNEXE III

VISION ET EQUILIBRE

L'importance des liens sous-corticaux, ainsi que les relations avec d'autres systèmes (système pyramidal, extrapyramidal, lemniscal, extralemniscal, vestibulospinal) ; les voies et centres vestibulaires ;

Régulation centrale et contrôle multi sensoriel de la posture.

Référentiels posturaux.

Somesthésie, proprioception, appareil stomatognathique, système audio-vestibulaire, rôle, atteintes et conséquences.

Rachis et posture : anomalies de la statique, le tonus postural et ses dysfonctions,..

Entrée visuelle : contribution de la perception visuelle dans l'équilibre (orientation et stabilisation du corps), importance du flux visuel, actions sur les muscles oculomoteurs, la verticale subjective, la loi des canaux, la notion de visuo dépendance...

Rôle du vieillissement sur les entrées sensorielles.

Notions de posturographie : les différentes plates-formes, leurs caractéristiques, leur utilisation...

BILAN.

Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique.

Evaluation du poids de l'entrée visuelle dans l'équilibre après prise en charge éventuelle des troubles moteurs et/ou sensoriels préexistants.

Importance de la réfraction, du mode de correction, de la technologie des verres et de la monture.

Nécessité d'effectuer des tests orthoptiques spécifiques, dont la coordimétrie, en différentes situations : assis, debout, chaussé ou non, sur mousse, avec ou sans semelles, bouche ouverte ou fermée, dents serrées en lien avec l'âge, les différentes atteintes.

Mise en relation avec les autres entrées sensorielles.

REEDUCATION

Conduire la rééducation orthoptique sensorimotrice selon le trouble postural et le projet de soins finalisé.

Suspicion d'un trouble postural comme cause de récurrence d'un trouble visuel.

Moyens pour optimiser l'entrée visuelle en lien avec les autres entrées sensorielles.

Evaluation d'une action spécifique sur la réactivité des muscles oculomoteurs à certaines stimulations afin de rétablir une symétrie droite/gauche [prismation, différents modes de correction optique, autres compensations (manducatrices, podales...)]

Recommandations pédagogiques :

Troubles neurovisuels

Les TD devront permettre à l'étudiant d'être à même de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et savoir les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas.

Vision et équilibre

Les TD s'appuient sur des études de cas auprès de personnes présentant un trouble de l'équilibre : logique d'intervention, raisonnement clinique, discussion sur les aléas rencontrés, élaboration d'un projet de soins en tenant compte de la pluridisciplinarité de cette prise en charge.

Modalités d'évaluation

Epreuve écrite : QCM.QROC, analyse de cas pratiques.

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances et de la terminologie.
Pertinence des informations recueillies, de leur analyse
Qualité du raisonnement, de l'argumentation et capacité à faire le lien.
Pertinence du projet de soins, du suivi, de la coordination.

Intervenants : Universitaires et professionnels des disciplines concernées

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 31 : DEPISTAGE VISUEL, APTITUDES VISUELLES ET ERGONOMIE VISUELLE.		
Semestre : 5		Compétences : 2, 5
CM : 20	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : Dr Labro Intervenants : Dr Labro 16h ; V Serin : 4h		
Pré-requis		
UE 3, UE 9, UE 10, UE 16, UE 21		
Objectifs		
<p>Connaître les spécificités du dépistage visuel à chacun des âges de la vie. Comprendre l'intérêt et les limites du dépistage visuel de masse en vue de sa mise en œuvre. Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de dépistage visuel. Analyser et étudier les conditions visuelles requises pour toute activité. Evaluer le niveau d'adaptation de la vision fonctionnelle en rapport avec les sollicitations visuelles nécessaires. Connaître les aspects juridiques concernant les aptitudes visuelles. Enoncer des conseils adaptés en ergonomie visuelle.</p>		
Éléments de contenu		
<p>DEPISTAGE Définition du dépistage. Conditions et élaboration d'une campagne de dépistage. Tests et protocoles définis dans le cadre d'un dépistage ciblé. Dépistage de pathologies ophtalmologiques en lien avec les priorités de santé publique. Analyse, évaluation et transmission des données, notamment par télé-médecine. Dépistage des aptitudes visuelles pour les différents permis de conduire à titre d'exemple : champ visuel binoculaire, test d'éblouissement, vision mésopique, test d'adaptation à l'obscurité... Dépistage en médecine du travail : acuité visuelle en vision de loin, vision intermédiaire et vision de près, réfraction, champ visuel, vision des couleurs, vision binoculaire, ... Dépistage visuel en médecine du sport pour l'obtention de licence. Dépistage chez la personne âgée : aptitudes visuelles nécessaires à l'autonomie. Recherche d'une pathologie visuelle liée à l'âge.</p>		
<p>APTITUDES VISUELLES. Aspects juridiques et normes</p>		
<p>ERGONOMIE Conseil en ergonomie visuelle et en éclairage pour adaptation du poste de travail en milieu scolaire ou professionnel, dans les différents lieux de vie : différents types d'éclairage (sources primaires et secondaires), notions de photométrie, de colorimétrie, environnement lumineux (état d'adaptation, éblouissement, reflets...)... Facteurs influençant l'adaptation au travail sur écran et conseils. Adaptations spécifiques en fonction de l'âge.</p>		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement permettra à l'étudiant de faire le lien entre ses connaissances théoriques et le résultat des examens effectués selon le protocole défini par la cible du dépistage visuel.</p> <p>Il permettra à l'étudiant de mettre en place et respecter le protocole ainsi que la méthodologie précise, d'analyser les résultats, d'ajuster leur transcription et de choisir le mode de communication approprié.</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuves écrites QR, QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Exactitude des connaissances</p> <p>Argumentation de la méthodologie choisie pour le dépistage.</p>
<p>Intervenants : Universitaires des disciplines concernées, Ophtalmologistes, Orthoptistes.</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 32 : OPHTALMO PEDIATRIE - COMMUNICATION, EDUCATION THERAPEUTIQUE		
Semestre : 3 4		Compétences : 5, 6, 8
CM : 10	TD : 5 h / étudiant	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : Dr Pechmeja Intervenants : Dr S El Hout 10H V Ducret 5h TD par étudiant en 2 groupes		
Pré-requis		
UE 12		
<p>OPHTALMO PEDIATRIE : Connaitre les principales pathologies pédiatriques Mettre en évidence l'urgence d'une intervention ophtalmologique en fonction des résultats de l'examen orthoptique Informers le patient et/ou l'entourage, l'ophtalmologiste ou autre médecin prescripteur.</p> <p>Objectifs En lien avec la mission de l'orthoptiste et celle des différents acteurs intervenant dans la prise en charge des patients, acquérir les méthodes de communication permettant :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'instaurer et maintenir une communication verbale ou non verbale en tenant compte de leurs déficiences dans la relation,- d'orienter vers d'autres professionnels afin de veiller à la continuité des soins,- de transmettre l'information pertinente aux différents acteurs par des moyens adaptés dans le respect de la continuité des soins et avec une terminologie adaptée,- de mener une démarche d'éducation thérapeutique, éventuellement en interdisciplinarité.		
Éléments de contenu		
<p>OPHTALMO PEDIATRIE Les différentes pathologies pédiatriques et ophtalmologiques pédiatriques Examen ophtalmologique et orthoptique du bébé et de l'enfant Examen néonatal : étude des réflexes psycho-visuels, inspection des bulbes oculaires et annexes, pathologies oculaires du prématuré, ... Examen chez le nourrisson et l'enfant : tests du regard préférentiel, acuité visuelle, étude de l'oculomotricité, test de l'écran, stéréoscopie, vision des couleurs... Les examens complémentaires selon la prescription de l'ophtalmologiste Compte rendu à l'ophtalmologiste et / ou au médecin prescripteur</p> <p><u>Communication avec le patient et les différents acteurs</u> : Informations pertinentes à transmettre au patient et/ou à l'entourage, aux différents interlocuteurs dans le cadre de la pluridisciplinarité pour veiller à la continuité des soins et à la coordination entre professionnels. Aspects juridiques concernant la communication interprofessionnelle (courrier crypté, DMP, télémédecine...) Elaboration et rédaction de documents de synthèse et transmission des données. Elaboration de documents accompagnant les demandes de compensation, d'aide matérielle et financière ou de situations particulières (familiales, sociales...) Participation à la formalisation de projets de réinsertion, de projets scolaires et/ou socioprofessionnels en fonction de l'atteinte et/ou du degré de handicap visuel du patient et de ses projets personnels.</p> <p><u>Education thérapeutique</u> : Concepts : prévention, éducation, rééducation, réadaptation. Analyse des besoins et du contexte. Elaboration d'une démarche d'éducation thérapeutique : méthodes, principes et résultats, transdisciplinarité. Dimensions individuelles et collectives (patient et/ou son entourage, groupe de patients...)</p>		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les TD devront permettre à l'étudiant d'élaborer des documents de synthèse et de communication en s'appuyant sur des situations rencontrées en stage. Cet enseignement peut s'appuyer sur des jeux de rôle, des vignettes audiovisuelles, il peut associer d'autres professionnels</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Qualité des échanges.</p>
<p>Intervenants : Orthoptistes et autres professionnels concernés.</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 33 IMAGERIE ET TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION.		
Semestre : 4		Compétences : 6, 8, 9
CM : 12	TD :	TP :
ECTS : 2		
Responsable UE : M. Rigaud		
Intervenants : M. Rigaud : 10h + I Berry 2h mutualisées (conférence sur imagerie médicale)		
Pré-requis		
UE 12		
Objectifs		
<p>Connaître les principes des différentes techniques d'imagerie</p> <p>Connaître et maîtriser les nouvelles technologies d'information, leur traitement et la transmission des données dans le domaine médical et universitaire</p> <p>S'initier aux techniques et divers logiciels professionnels</p>		
Éléments de contenu		
<p>Imagerie</p> <p>Notions de signal, bruit, rapport signal/bruit, définition/ résolution d'une image, intensité et notions de colorimétrie.</p> <p>Numérisation de l'image : du capteur à l'image, échantillonnage, quantification, codage, critères qualitatifs d'une image.</p> <p>Principales limites d'un système d'imagerie.</p> <p>Initiation aux aspects systèmes d'information : stockage des images et informations.</p> <p>Technologies de la communication</p> <p>Définitions des techniques de communication, application au métier d'orthoptiste</p> <p>Législation et réglementation, éthique bio-médicale : ses enjeux, son application dans le dossier patient, la prévention, le dépistage et le suivi de pathologies.</p> <p>Maîtrise de la terminologie et des outils de transmission de l'information (écrit, courriel, télémédecine...) adaptés aux situations.</p> <p>Connaissance des différents logiciels professionnels.</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite : QROC</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Justesse de l'information à transmettre et de la terminologie.</p> <p>Pertinence de l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé.</p>	
Intervenants : Universitaires et professionnels de la discipline concernée.		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT

UE 34 : EXERCICE DE LA PROFESSION D'ORTHOPTISTE : LEGISLATION, REGLEMENTATION ET GESTION		
Semestre : S6		Compétence : 9
CM : 15	TD : 2h	TP :
ECTS : 1		
Responsable UE : C. Bonneval Intervenants : C Bonneval : 15h 2h intervenant ARAPL		
Pré-requis		
UE 12, UE 13		
Objectifs		
<p>Etre informé des textes législatifs français et européens dans le domaine de la santé. Connaître les textes qui régissent la profession d'orthoptiste et ses différents modes d'exercice. Maîtriser l'organisation de l'espace professionnel et choisir le matériel adapté à la structure. Connaître les modalités de financement des soins dans les différentes structures et en secteur libéral. Maîtriser la gestion administrative et comptable pour un exercice libéral.</p>		
Eléments de contenu		
Historique de la profession d'orthoptiste		
<ul style="list-style-type: none">• Champs d'activité• Domaines et évolution des compétences• Evolution de l'exercice et de ses différents modes		
Aspects juridiques et administratifs		
<p>Notion du contenu du code de santé publique, du code de sécurité sociale. Notion de législation française et européenne concernant le secteur de la santé. Organismes nationaux et régionaux partenaires de la gestion des soins Financement des soins à l'acte, à l'activité Réglementation concernant le dossier patient, sa traçabilité, sa transmission, son archivage... Législation et réglementation concernant la profession d'orthoptiste et ses modes d'exercice : décret d'actes, nomenclature, démarches administratives... Normes et réglementations pour les locaux professionnels</p>		
Organisation et gestion		
<p>Organisation et fonctionnement d'un cabinet orthoptique libéral (statut de collaborateur, associé, remplaçant orthoptiste, secrétaire et personnel d'entretien...) Règles du droit du travail, spécificités administratives et organisationnelles des différents modes d'exercice. Gestion et archivage des documents comptables et administratifs. Achat, entretien et amortissement du matériel ; gestion des stocks.</p>		

ANNEXE III

Recommandations pédagogiques : Les TD s'appuient sur l'étude de comptes rendus d'instances, de visites de conformité, rapports de documents administratifs, comptables...	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QR, QROC Critères d'évaluation Exactitude des connaissances et de la terminologie.
Intervenants : Universitaires des disciplines concernées, orthoptiste.	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 35 : Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques		
Semestre : 6		Compétence : 5
CM : 20	TD :	TP :
ECTS : 4		
Responsable UE : Intervenants : Dr Quintyn 16h S LABRADOR 4h		
Pré-requis UE 14, UE 19, UE 22, UE 26		
Objectifs Pouvoir reconnaître si une anomalie du système visuel existe du point de vue anatomique, physiologique et fonctionnel. Connaître les notions et techniques de prévention et d'éducation thérapeutique dans le domaine visuel. Connaître et appliquer les éléments de protocole de dépistage et de suivi des pathologies du système visuel. Savoir orienter vers les professionnels de santé concernés. Pouvoir effectuer une transmission précise et fiable des données, notamment par télé-médecine.		
Éléments de contenu Dans le cadre d'une démarche de : -DEPISTAGE Connaissances nécessaires pour la détection d'une anomalie : <ul style="list-style-type: none"> • du fond d'œil • du segment antérieur • du segment postérieur • de la tension oculaire • liée à un dysfonctionnement du système visuel. Connaissance des dépistages légaux (carnet de santé, scolaires,...) - PREVENTION Connaissance d'épidémiologie et formation à la participation aux campagnes de prévention. Notions de prévention de groupe, individuelle... Education thérapeutique. - SUIVI Connaissance des protocoles spécifiques au suivi de chaque pathologie oculaire. Maîtrise des techniques d'examen propres au dépistage et au suivi des anomalies du système visuel : rétinophotographie sans dilatation, fond d'œil, prise de tension oculaire, champ visuel, OCT... Maîtrise des protocoles de suivi et transmission des données, notamment par télé-médecine, à l'ophtalmologiste pour le diagnostic d'une pathologie.		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement permet à l'étudiant de faire le lien entre sa connaissance théorique des pathologies ophtalmologiques et l'analyse des résultats obtenus lors d'un dépistage et/ou d'un suivi. Les TD s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et insistent sur le respect des protocoles et méthodologies.	Modalités d'évaluation Epreuve écrite QR , QROC et 2 épreuves orales /10 Critères d'évaluation Compréhension des méthodologies appliquées aux pathologies.	

ANNEXE III

Intervenant : Ophtalmologistes

DOMAINE DE SAVOIR : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 36 : BILANS ORTHOPTIQUES PRE ET POSTOPERATOIRES, PRINCIPES DES TECHNIQUES CHIRURGICALES

Semestre : S6

Compétences : 1, 6

CM : 21

TD :

TP :

ECTS : 2

Responsable UE : Dr Pechmeja

Intervenants : Pr Fournier : 3H

Dr Pechmeja : 16h

Dr Soler 1h + Dr Suarez 1h

Pré-requis

UE 8, UE 10, UE 14, UE 15, UE 16, UE 18, UE 19

Objectifs

Comprendre les protocoles chirurgicaux et les effets de la chirurgie sur les muscles oculomoteurs.
 Connaître les principes et méthodes de la chirurgie réfractive et d'autres chirurgies oculaires.
 Maîtriser les bilans pré-opératoires et post-opératoires spécifiques à chaque type de chirurgie.
 Participer à l'explication et à l'information du patient sur la prise en charge chirurgicale en coordination avec l'ophtalmologiste.

Eléments de contenu

Principes de la chirurgie oculomotrice :

Connaissance du principe et des diverses techniques chirurgicales et leurs effets sur les muscles oculomoteurs (strabisme, paralysie, nystagmus...) Le bilan préopératoire doit permettre de renseigner l'ophtalmologiste sur le protocole qu'il choisira. Le bilan postopératoire permet d'évaluer le résultat moteur et sensoriel.

Connaissance du traitement par injection intramusculaire de toxine botulinique

Principes de la chirurgie réfractive :

Connaissance du principe et des différentes techniques de chirurgie réfractive.

Application dans chaque cas d'un bilan orthoptique spécifique et d'explorations fonctionnelles suivant les procédures retenues par l'ophtalmologiste

Principes des autres chirurgies ophtalmologiques : du glaucome, des atteintes rétinovitréennes, de la cataracte, de la cornée, des paupières...

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement permet à l'étudiant de se familiariser à ces méthodes grâce aux stages et à l'étude de cas pratiques.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

La connaissance des techniques chirurgicales permet une meilleure communication avec l'ophtalmologiste et son patient.

L'observation et/ou le visionnage de différents types d'interventions chirurgicales sont recommandés.

Modalités d'évaluation

Epreuve écrite QR, QROC + 2 oraux /10

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances et de la terminologie.

ANNEXE III

Intervenants : ophtalmologistes, orthoptistes.	

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES, TECHNIQUES, OUTILS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPTISTE

UE 37 : DIAGNOSTIC ORTHOPTIQUE ET PROJET DE SOINS		
Semestre : S5		Compétence : 3, 6, 8
CM : 30	TD :	TP :
ECTS : 3		
Responsable UE : N JEANROT Intervenants : N Jeanrot : 18h S Labrador : 12h D Thouvenin 5h		
Objectifs		
<p>Elaborer, argumenter un diagnostic orthoptique et un projet de soins , les formaliser pour une transmission au médecin prescripteur et/ou au patient Rechercher l'adhésion du patient pour la prise en charge ultérieure proposée Evaluer le besoin en examens complémentaires ou le besoin en compétences additionnelles pour une prise en charge pluriprofessionnelle. Elaborer les conditions de mise en oeuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle.</p>		
Eléments de contenu		
<p>Analyse des différentes informations recueillies pendant le bilan orthoptique Croisement des données et mise en relation avec la plainte et/ou le motif du bilan orthoptique Formulation des éléments de synthèse, des hypothèses et des évolutions possibles Raisonnement clinique, élaboration et argumentation du diagnostic orthoptique Elaboration d'un projet de soins : objectifs de soins, planification de la prise en charge, critères d'évaluation, résultats et réajustements.</p> <p>Information du patient concernant ses anomalies et leurs conséquences fonctionnelles. Proposition d'une éventuelle prise en charge, explication des objectifs et choix des modalités. Information concernant les spécificités d'une prise en charge pluridisciplinaire et sa coordination</p> <p>Transmission du diagnostic orthoptique et du projet de soins à l'ophtalmologiste et/ou médecin prescripteur et/ou au patient et/ou à son entourage.</p>		

ANNEXE III

<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des études de cas et présentations de patients en tenant compte des différents modes d'exercice.</p> <p>Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage permettent à l'étudiant d'acquérir un raisonnement clinique, d'identifier la logique d'intervention, de comprendre la hiérarchisation et l'organisation nécessaire à l'élaboration d'un projet de soins.</p> <p>L'étudiant apprend à gérer les incidents.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve écrite rédactionnelle à partir de l'analyse de cas pratiques et/ou de situations de patients.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Logique du raisonnement Pertinence des informations recueillies, du projet de soins proposé Cohérence du diagnostic et de sa transmission Justesse dans l'utilisation du vocabulaire spécifique et des connaissances Qualité de l'argumentation.</p>
<p>Intervenants : orthoptistes</p>	

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 38 : TRAVAIL DE FIN D'ETUDES		
Semestre : 6	Compétences : 3, 6, 7, 10	
CM : 2	TD :	TP :
ECTS : 8		
Responsable UE : C Triozon et P Meyer 2h		
Pré-requis UE 28, stages		
Objectifs Identifier une symptomatologie ou une pathologie à partir des cas cliniques rencontrés en stage. Extraire les informations, les formaliser et les resituer dans un contexte général. Déterminer un sujet et mettre en exergue les critères d'inclusion et d'exclusion des cas retenus. Exploiter une bibliographie en rapport avec le sujet choisi. Réaliser un travail rédactionnel.		
Eléments de contenu Méthodologie du travail de fin d'études		
Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation	

ANNEXE III

<p>Cette UE permet à l'étudiant d'élaborer une réflexion sur son expérience clinique.</p> <p>La mise en place d'un accompagnement lui permet de suivre la progression de son travail. Le document dans sa totalité ne doit pas dépasser 30 pages de typographie classique.</p>	<p>Présentation écrite et orale devant un jury proposé par l'équipe pédagogique. /20</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Qualité et rigueur du document écrit.</p> <p>Clarté de la présentation orale.</p> <p>Pertinence des réponses aux questions du jury.</p>
<p>Intervenants : Ophtalmologistes, orthoptistes, autres professionnels concernés</p>	

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 39 : COOPERATION, COORDINATION AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS.		
Semestre : 6		Compétences : 6, 8
CM : 9	TD : 9	TP :
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 32		
Responsable UE : V Ducret		
Intervenants :		
Equipe pluridisciplinaire ergothérapeute + locomoteur + opticien basse vision 3h TD par étudiant en 3 groupes		
Equipe pluridisciplinaire assistante sociale + psychologue + enseignant spécialisé 3h TD par étudiant en 3 groupes		
Psychomotrien 3h Madame Ballouard Anne Cécile		
Orthophoniste 3h Madame Berigaud		
Orthoptiste 3h		
Objectifs :		
<p>Permettre à l'orthoptiste de définir son rôle au sein de l'équipe pluri professionnelle dont les membres interviennent dans la prise en charge des patients.</p> <p>Utiliser les méthodes de communication pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - orienter, si nécessaire, les personnes vers d'autres professionnels ou d'autres compétences afin de veiller à la continuité des soins. - transmettre l'information pertinente aux différents acteurs par des moyens adaptés dans le respect de la continuité des soins. - analyser l'information transmise par les autres professionnels <p>S'assurer du consentement du patient et négocier le contenu du programme personnalisé de soins dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle.</p> <p>Utiliser une terminologie adaptée aux différents interlocuteurs.</p>		
Eléments de contenu		
<p>Coopération interprofessionnelle : aspects juridiques, économiques et organisationnels.</p> <p>Connaissance des actions de coordination et de soins avec les aidants, les professionnels de santé, les acteurs sociaux, économiques et éducatifs.</p> <p>Intégration du projet de soins orthoptiques dans la prise en charge pluri professionnelle.</p> <p>Organisation spécifique du travail orthoptique dans le cadre des coopérations interprofessionnelles, des maisons de santé, des cabinets médicaux et ophtalmologiques, des réseaux de soins...</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les TD pourront s'appuyer sur des enquêtes et des situations rencontrées en stage et nécessitant l'élaboration de documents de synthèse et de communication.</p> <p>Cet enseignement s'appuie sur les rencontres et les</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Présence obligatoire : Admis/ajourné</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Identification du rôle de l'orthoptiste dans une prise en charge pluri disciplinaire.</p>	

ANNEXE III

interactions avec les autres professionnels intervenant auprès du patient.	Connaissance du rôle des autres intervenants. Maîtrise d'une terminologie adaptée.
Intervenants : orthoptistes et autres professionnels concernés.	

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 40 : ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS ORTHOPTISTES		
Semestre : 6		Compétences : 11
CM : 5	TD : 12	TP : 10
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 32		
Responsable UE : B Gambino		
Objectifs :		
Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins, Superviser et évaluer les actions des stagiaires en relation avec le maître de stage. Formaliser des savoir-faire, des savoir-être et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels.		
Éléments de contenu		
Fonction pédagogique de l'orthoptiste vis à vis de stagiaires ou de confrères en situation d'accueil au sein d'une structure. Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, délégation, contrôle, collaboration, ... Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation, Relation pédagogique et positionnement professionnel adapté à la situation d'évaluation. Responsabilité professionnelle. Conduite d'un projet d'accompagnement,		
Recommandations pédagogiques : Des méthodes actives sont utilisées L'étudiants peut être mis en situation simulée et/ ou réelle d'accompagnement	Modalités d'évaluation Contrôle continu : admis/ajourné Critères d'évaluation	
Intervenants : professionnels compétents en pédagogie		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE 41 : GESTE ET SOIN D'URGENCE		
Semestre : 6		Compétences :
CM :-6	TD : 15	TP : 12
ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
Intervenants :		
Objectifs :		
Réaliser les gestes de premiers secours et identifier des signes de mal-être chez un patient. Maîtriser les règles élémentaires d'hygiène		
Eléments de contenu		
Présentation de l'enjeu de la formation. La notion de santé et de mal-être : identification et mesure du mal-être. La gestion du stress. Les situations d'accident, la prévention des risques. Manœuvres de réanimation avec défibrillateur, manœuvre d'Heimlich. L'hygiène en cabinet libéral, notions en milieu hospitalier.		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement doit encourager l'étudiant à adopter une attitude citoyenne et lui permettre : – de faire face à certaines situations à risque spécifiques à la pratique de l'orthoptie (étouffement, malaises etc.); – de se conformer aux procédures de nettoyage des mains et d'hygiène élémentaire.	Modalités d'évaluation Les étudiants qui participent activement à la totalité d'une formation obtiennent le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - Prévention et Secours Civiques de niveau 2 AFGSU	Critères d'évaluation Selon les modalités de l'attestation AFGSU.
Intervenants : formateurs AFGSU, formateur en orthoptie		

ANNEXE III

DOMAINE DE SAVOIR : METHODES DE TRAVAIL

UE LIBRE		
Semestres : 5 et 6		Compétences
CM :	TD : 5 demi-journées	TP :
ECTS : 2		
Pré-requis		
Objectifs Permettre un renforcement dans des disciplines Coopération interprofessionnelle		
Eléments de contenu Stage en cabinet d'ophtalmologie, d'orthoptie ou d'institution (PMI, CMPP, CAMPS, réseaux de soin..) Stade d'observation chez des paramédicaux (orthophoniste, psychomot...) Stage Centre Lestrade ou au Centre André Mathis 1 journée en établissement adulte et ½ journée en établissement enfant (obligatoire) Participation aux Journées Portes Ouvertes de l'Université ou Salon InfoSup		
Recommandations pédagogiques : Cette UE permet à l'étudiant d'élaborer une réflexion sur son expérience clinique. La mise en place d'un accompagnement lui permet de suivre la progression de son travail.	Modalités d'évaluation Présentiel	Critères d'évaluation
Intervenants : Ophtalmologistes, orthoptistes, autres professionnels concernés		